

La vaccination des élèves de 6^e année en Colombie-Britannique Grade 6 Immunizations in B.C.

Au cours des 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies au Canada que toute autre mesure sanitaire. Les vaccins sont le meilleur moyen de protéger votre enfant contre plusieurs maladies et leurs complications. Le faire vacciner, c'est aussi protéger les autres.

Le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) est offert à tous les élèves de 6^e année. Ce vaccin nous protège contre divers cancers causés par le VPH. Les enfants qui n'ont pas reçu toutes les doses des vaccins recommandés peuvent les recevoir. Pour en savoir plus sur les vaccins recommandés pour les enfants en Colombie-Britannique, consultez les calendriers de vaccination de la Colombie-Britannique, qui se trouve à www.healthlinkbc.ca/health-library/immunizations/schedules/children.

Il est important de garder un registre de tous les vaccins administrés à votre enfant. S'il a reçu des vaccins lors d'un séjour à l'extérieur de la province, vous pouvez mettre son dossier d'immunisation à jour à www.immunizationrecord.gov.bc.ca.

Qu'est-ce que le vaccin contre le VPH?

Le vaccin contre le HPV nous protège contre plusieurs cancers et les verrues génitales causés par 9 types de HPV. Il protège contre 7 types de VPH qui causent environ 90 % des cancers du col de l'utérus et d'autres cancers, dont ceux du vagin, de la vulve, de l'anus, du pénis, de la bouche et de la gorge, ainsi que contre deux types de VPH qui causent environ 90 % des cas de verrues génitales. Les élèves de 6^e année reçoivent une dose du vaccin. Si leur système immunitaire est affaibli, ils ont besoin de 3 doses. Pour en savoir plus, consultez [HealthLinkBC File n 101b Le vaccin contre les virus du papillome humain \(VPH\)](#).

Pourquoi administre-t-on le vaccin contre le VPH en 6^e année?

On administre le vaccin contre le VPH en 6^e année pour les raisons suivantes :

- Le vaccin est plus efficace chez les enfants et une seule dose suffit pour les protéger. Les préadolescents produisent davantage d'anticorps après l'injection que les adolescents plus âgés ou les adultes. Ils sont donc protégés pendant plus longtemps.
- Le vaccin fonctionne mieux s'il est administré avant une première exposition au virus.

Qu'est-ce que le VPH et qui peut le contracter?

Le VPH est un virus très répandu qui se propage par des contacts étroits de peau à peau. Toute personne prenant part à un type d'activité sexuelle impliquant un contact oral, génital ou anal est susceptible de le contracter. Il est même possible d'être infecté sans avoir de rapports sexuels. Le VPH est l'une des infections transmissibles sexuellement les plus courantes. Environ trois personnes sexuellement actives sur quatre le contracteront au cours de leur vie.

Chaque année, en Colombie-Britannique, environ :

- 230 personnes seront atteintes d'un cancer du col de l'utérus et 55 en mourront;
- 6 000 personnes subiront des changements précancéreux à haut risque du col de l'utérus;
- 140 personnes seront atteintes d'un cancer de l'anus et 25 en mourront;
- 5 500 personnes contracteront des verrues génitales.

On est mieux protégé en recevant le vaccin avant d'être sexuellement actif. Il prévient presque 100 % des cas de cancer du col de l'utérus et de 90 à 100 % des cas de verrues génitales causées par les types de VPH couverts par le vaccin.

Quelles sont les réactions possibles?

Les réactions les plus courantes sont la douleur, des rougeurs et le gonflement du bras au point d'injection. Certaines personnes peuvent avoir des maux de tête, de la fièvre, des nausées, des vertiges, de la fatigue, de la diarrhée et des douleurs musculaires.

Les réactions graves au vaccin sont rares. La surveillance de l'innocuité du vaccin contre le VPH depuis plus de 15 ans a démontré qu'il est sûr. On a administré plus de 200 millions de doses de façon sécuritaire à l'échelle de la planète.

De l'acétaminophène (p. ex. du Tylenol®) ou de l'ibuprofène (p. ex. de l'Advil®) peut être administré pour traiter la fièvre ou l'irritation.

Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex. de l'aspirine®) aux personnes de moins de 18 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il faut rester à la clinique 15 minutes après avoir reçu le vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie se produit après la vaccination. On l'observe chez moins d'une personne sur un million. Les symptômes sont l'urticaire, des difficultés respiratoires ou le gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres, que votre fournisseur de soins de santé peut traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après votre départ de la clinique,

composez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

À qui le vaccin n'est-il pas recommandé?

Toute personne qui a eu une réaction potentiellement mortelle à une dose de vaccin ou à l'une de ses composantes, notamment les levures.

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Consultez votre fournisseur de soins de santé en cas de doutes.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 L'Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation](#).

Pour en savoir plus

Pour obtenir des conseils sur la manière d'aider un enfant à vivre une expérience positive lors de son immunisation, consultez [HealthLink BC - Have a positive experience: Tips for school-age children & teens](#).



BC Centre for Disease Control
Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca (en anglais seulement) ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.